

Dénomination du bien

Durée
d'amortissement

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	5 ans
Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	5 ans
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	2 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Agencements et aménagements de terrains	10 ans
Constructions	
Bâtiments privés	30 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15 ans
Bâtiments publics	10 ans
Autres constructions	25 ans
Installations, matériel et outillage techniques	
Réseaux divers	10 ans
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 ans
Matériel roulant (véhicules lourds)	10 ans
Autre matériel et outillage de voirie	8 ans
Autre matériel technique	5 ans
Autres installations, matériel et outillage techniques	10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 ans
Matériel de transport (véhicules légers)	7 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres	10 ans
Autres matériels de bureau et mobiliers	10 ans